

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 4 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur FOURCROY Christian, Maire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la dernière réunion,
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer l'avenant n° 1 modifiant l'article 17 du contrat de concession pour l'implantation de la friterie sur le terrain situé face au Camping Municipal,
- **DECIDE** de valider le tracé du géosite proposé au classement UNESCO par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale sur la Commune d'EQUIHEN-PLAGE,
- **EMET UN AVIS FAVORABLE** quant à la vente de 2 logements rue des Estombelles par PAS-DE-CALAIS HABITAT,
- **ACCEPTE** la subvention départementale du F.I.E.E.T. quant à la mise en place d'un éco-pâturage au Parc des Hures,
- **EMET UN AVIS FAVORABLE** pour l'implantation d'un système de vidéo-surveillance sur la Commune et **AUTORISE** M. Le maire à solliciter une subvention du FIPD et de la Région,
- **AUTORISE** Monsieur LE MAIRE à signer la convention de mise en place de la médiation préalable obligatoire avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais,
- **EMET UN AVIS FAVORABLE** au rachat auprès du Département de délaissés de voirie situés sur les parcelles AC 192p, 194p et 195p, au Chemin de Gravois, après que l'estimation des domaines sera donnée,
- **DECLARE** l'allocation en non-valeur de recettes de la commune pour un montant de 94.40 €,
- **QUESTIONS DIVERSES.**

LE COMPTE-RENDU A ETE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE LE 5 JUILLET 2022

LE MAIRE,

Christian FOURCROY